

Homophones grammaticaux CM2

Leçon 5 : SES / CES

SES est un déterminant possessif. C'est le pluriel de son et sa.
Il faut écrire **SES** quand, après les noms on peut dire les siens ou les siennes.

Ex : Il a usé *ses* chaussures. → Ce sont les siennes qu'il a usées.

CES est un déterminant démonstratif. C'est le pluriel de ce, cet et cette.

Il faut écrire **CES** quand, après les noms on peut dire ceux-là ou celles-là

Ex : Ils ramassent *ces* cailloux. → Ce sont ceux-là qu'ils ramassent.

Exercice 5. 1 : SES / CES

..... nuages annoncent mars et giboulées. – Regardez oiseaux migrateurs, bientôt l'hiver et frimas seront là. - enfants jouent avec le bébé et s'amuse de rires. – Le vent souffle, rafales couchent l'arbre et brisent branches. - légendes me rappellent la Bretagne et champs de blé noir.

Exercice 5. 2: SES / CES

Jean voudrait acheter bonbons avec économies. grands-parents arrivent demain. nuages annoncent mars et giboulées. Regarde oiseaux migrateurs, bientôt ce sera l'hiver avec gelées, chutes de neige et aussi belles fêtes et cadeaux.